



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Janvier, le mois des vœux



À **Malansac**, Jacques LE NAY a assisté aux vœux à la population de **Jean-Claude RAKOZY**, maire de la commune entouré de son équipe municipale. Le maire est revenu sur les nombreuses réalisations communales et intercommunales comme les travaux d'aménagement de la gare, la réalisation de la cuisine centrale, les aménagements de voirie... et à remercié les élus, les agents et le monde associatif pour leur engagement au service de la commune et ses administrés.

À **Saint-Allouestre**, le sénateur était aux côtés de **Gérard LE ROY**. Au delà du bilan annuel, le maire a évoqué dans son discours le développement de l'habitat et du commerce « *qui restera une des priorités des élus qui œuvrent en faveur de l'attractivité de Saint-Allouestre et de son territoire* » a commenté le sénateur.

Jacques LE NAY s'est également rendu à **Ploemel**, à l'invitation de **Jean-Luc LE TALLEC** qui a évoqué dans ses propos les projets engagés et les réalisations en cours. Il est notamment revenu sur la reconstruction et l'agrandissement de la mairie et de la médiathèque, la révision du Plan local d'urbanisme, la réalisation de la Zone d'aménagement concerté de la gare, de la voie douce dans le cadre du schéma cyclable....

Le sénateur a aussi assisté aux derniers vœux communautaires de **Norbert MÉTAIRIE**, maire de Lorient, président de **Lorient Agglomération** depuis 15 ans. « *Avec ses 25 communes, ses 210 000 habitants, cette agglomération dynamique et ambitieuse est la première structure intercommunale du département et la troisième de la Région Bretagne* » a commenté Jacques LE NAY.

Inauguration du Hub Enerco à Locminé



Le 24 janvier, Jacques LE NAY était à Locminé pour l'inauguration du **Hub Enerco** en présence de Gérard CORRIGNAN, président de Centre Morbihan Communauté et de Grégoire SUPER, maire de la commune. Cette structure abrite à la fois un incubateur de projets et une pépinière pour des entreprises résolument tournées vers la transition énergétique.

« *Innové, créer dans une vision d'avenir et répondre aux préoccupations environnementales, c'est le sens de ce lieu communautaire pour les entrepreneurs et les porteurs de projet* » a commenté Jacques LE NAY.

AU PARLEMENT

Opération Barkane, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées entame son cycle d'auditions



Le 22 janvier, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu le Général d'armée (2S) Didier CASTRES, ancien sous-chef opérations à l'état-major des armées, sur « Bilan et perspectives de l'opération Barkhane ».

Souhaité et mené par les sénateurs, le cycle d'auditions et de réflexion sur l'Opération Barkhane se déroulera sur un mois.

« *Elle doit nous amener à nous forger une opinion sur le sujet étant donné l'engagement consistant de la France dans cette zone et les périls qui y sont liés en termes humains, migratoires, énergétiques ou encore sécuritaires* » a commenté le sénateur.

Audition d'Isabelle HUDON, Ambassadrice du Canada en France sur le CETA



Le 22 janvier, Jacques LE NAY a participé à une réunion de travail en présence d'Isabelle HUDON, Ambassadrice du Canada en France. Le *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA), accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada était à l'ordre du jour de cette séquence. Entré en vigueur en septembre 2017, le CETA réduit les barrières tarifaires et non-tarifaires aux échanges commerciaux, et s'étend à de nombreux autres aspects liés à l'exportation des biens et des services, ainsi qu'aux possibilités d'investissements des entreprises européennes et canadiennes.

Le CETA doit réduire la quasi-totalité des barrières d'importations, permettre aux entreprises canadiennes et européennes de participer aux marchés publics, de services et d'investissements de l'autre partenaire et renforcer la coopération entre le Canada et l'Union européenne en termes de normes et de régulation.

Rencontre avec le collectif « Plantes en élevage »



Membre du groupe de réflexion « Herboristerie et plantes médicinales », Jacques LE NAY a rencontré botanistes et vétérinaires, membres du collectif « Plantes en Elevage ».

Les différents usages des plantes comme alternatives aux antibiotiques étaient notamment à l'ordre du jour de cette séquence. Plus de 1 000 éleveurs concernés par cette question de santé publique, ont signé une manifeste affirmant vouloir utiliser des plantes pour la prévention et les soins envers leurs animaux, ce qui est aujourd'hui interdit par la législation.

Journée d'immersion au CENZUB, centre d'entraînement aux actions en zone urbaine, 94^{ème} Régiment d'infanterie de l'Armée de Terre



Le 23 janvier, une délégation de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat s'est rendue à Sissonne dans la Marne, pour une journée au 94^{ème} régiment d'infanterie de l'Armée de Terre.

Jacques LE NAY et ses collègues ont pu bénéficier d'une présentation du CENZUB, centre d'entraînement aux actions en zone urbaine. Outil essentiel pour la préparation aux opérations conduites en ville des unités de combat urbain, le CENZUB a constitué un véritable quartier de ville avec ses trottoirs, son éclairage public, ses commerces... pour offrir une scénographie proche de la réalité. « *C'est grâce à des centres de formation de ce type que nos Forces armées sont les meilleures d'Europe* » a commenté Jacques LE NAY.

Mardi 28 janvier 2020**À 14 heures 30 et le soir :**

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la **bioéthique** (texte de la commission, [n° 238, 2019-2020](#))

Mercredi 29 janvier 2020**À 15 heures :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 et le soir :

- Désignation des 21 membres de la **commission d'enquête sur le contrôle, la régulation et l'évolution des concessions autoroutières**
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la **bioéthique** (texte de la commission, [n° 238, 2019-2020](#))

Jeudi 30 janvier 2020**À 10 heures 30 :**

- **2 conventions internationales** examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie relatif aux services aériens, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Costa Rica relatif aux services aériens et de l'accord relatif aux services aériens entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mozambique (texte de la commission, [n° 261, 2019-2020](#))

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Tchad relatif aux services aériens et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Angola relatif aux services aériens (texte de la commission, [n° 263, 2019-2020](#))

- Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso et de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso** (texte de la commission, [n° 191, 2019-2020](#))

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'**avenant à la convention du 15 avril 1999 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Botswana en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu** (texte de la commission, [n° 259, 2019-2020](#))

À 14 heures 30 :

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** (texte de la commission, [n° 231, 2019-2020](#))

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la **bioéthique** (texte de la commission, [n° 238, 2019-2020](#))

Éventuellement, le soir :

- Éventuellement, suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la **bioéthique** (texte de la commission, [n° 238, 2019-2020](#))

Source <http://www.senat.fr/>**Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN**E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr